ADRESSE AUX FRANÇAIS,

PAR les Membres de la majorité actuelle de l'Aſſemblée Nationale conſtituante.

Cujus vis hominis est errare : nullius, nisi insipientes, in errore perseverare.

CICERON, *Philippic. XII.* 2.

FRANÇAIS,

Il eſt temps enfin de déchirer le voile de l'erreur dont nous avons couvert toutes nos opérations; il eſt temps d'abjurer les principes d'un ſyſtême dont nous ſentons, mieux que nous ne ſaurions l'exprimer, les conſéquences funeſtes. Imbus des principes républicains, incompatibles avec le bonheur ſocial & abſolument inadmiſſibles dans un état comme la France, le délire du Peuple & ſa pente malheureuſement trop facile à méconnaître toute

eſpece d'autorité, eſt une des principales baſes de notre violation des principes d'honneur, de juſtice & d'équité, qui nous a amenés à opérer la révolution la plus extraordinaire, la plus fâcheuſe, & ſans aucun exemple dans les annales du monde.

Sous le ſpécieux prétexte de la Liberté, & ſous le maſque trompeur d'Amis du Peuple, dont ſe ſont toujours couverts les Novateurs, nous avons élevé, ſur les ruines de la Monarchie, le deſpotiſme populaire, le plus dangereux & le plus redoutable de tous, né malheureusement de l'état d'anarchie & de licence dans lequel la France eſt plongée depuis l'époque de la Révolution : une triſte & funeſte expérience nous a démontré, que le peuple ſubſtitue ſans ceſſe les excès de l'erreur & du délire aux principes sacrés de *la vraie liberté*; les baſes de notre conſtitution ſont incompatibles avec celles du gouvernement monarchique, puiſque nous avons exagéré au peuple les droits d'une Souveraineté *inaliénable* & indiviſible; qu'il doit s'en dépouiller, pour ſa propre tranquilité, & en revêtir le ſouverain, ſon premier repréſentant, dont l'autorité légitime eſt le rempart le plus inébranlable

aux ſecouſſes des factions, au tumulte des convulsions populaires, & au choc des paſſions qui ont preſque toujours une influence conſidérable dans les révolutions politiques.

Peuple Français ! Nous avons ſacrifié à l'idole que vous encenſez aujourd'hui mais que vous briſerez un jour, l'autorité & les Prérogatives royales, la nobleſſe, la religion, ſes miniſtres & leurs propriétés, les loix fondamentales du royaume ; nous voyons avec douleur que nous n'avons ſubſtitué au plus bel édifice politique de l'Europe, que d'affreuſes ruines ; nous reconnoiſſons le tort peut-être irréparable que nous avons eû, de commencer par tout détruire, pour reconſtruire de nouveau ; nous ſentons, & l'expérience nous le prouve, que le tems ſeul fait une conſtitution & non les hommes ; que nous ne pouvions ni ne devions annuller des conventions & des traités ſynallagmatiques entre les ſujets & le ſouverain, qui en poſant les baſes de l'autorité de l'un, aſſurent la tranquilité & la ſureté des autres. De ce principe, vrai dans toutes ſes parties, que le ſouverain eſt fait pour le peuple, & non le peuple pour le ſouverain, nous avons tiré des conſéquences

fauſſes, puiſque, d'après les principes fondamentaux de notre conſtitution, le monarque eſt, dans pluſieurs cas, *révocable au gré du peuple*, & que dans un état Monarchique bien conſtitué il ne doit pas l'être, puiſque ſon caractere d'inviolabilité le met à couvert des atteintes des factions, qui agiroient ſous les fausses apparences de détruire le deſpotiſme, maisqui dans le fait ſeroit uniquement guidées par le deſir de s'enrichir des dépouilles de l'autorité royale; nous ſentons que le monarque doit, non ſeulement être revêtu du pouvoir exécutif ſuprême, mais qu'il doit encore être partie intégrante du pouvoir légiſlatif, puiſque cette balance de pouvoirs eſt indiſpenſablement néceſſaire pour arreter les entrepriſes d'un corps, qui annéantiroit la liberté en paraiſſant la favoriſer, envahiroit tous les pouvoirs ſous le ſpécieux prétexe de détruire le pouvoir arbitraire, & qui ſe ſerviroit du peuple comme d'un inſtrument paſſif, propre à favoriſer ſon ambition, ſon intérêt particulier, & ſon penchant au deſpotiſme le plus abſolu. Nous ne pouvons nous diſſimuler, que non-ſeulement le pouvoir exécutif n'eſt pas dans la main du monarque,

qu'il n'a pas dans le pouvoir législatif cette influence qui est le plus sur garant de la *liberté du peuple*, mais nous reconnoissons que l'autorité royale n'est plus qu'un vain simulacre que le peuple s'est habitué à mépriser & nous sentons qu'avoir avili la royauté, est un plus grand mal que de l'avoir anéantie.

Tant que nous avons commis des excès, nous n'avons, ainsi que le peuple Français fondé nos droits respectifs que sur un état de délire & d'aveuglement : du moment où la raison nous a dessillé les yeux, nos opérations sont devenues nulles par le fait, puisque nous avons unanimement reconnu qu'elles étoient fondées sur des bases évidemment contraire au bonheur des Français. Si quelque chose peut contribuer à calmer les remords de nos consciences & le profond repentir dont nous sommes pénétrés, c'est l'empressement & la sincérité que nous mettons à abjurer nos erreurs.

Nous reconnoissons comme principe incontestable, & que nous avons cependant méconnu, que nous avons été convoqués sous la dénomination *d'États Généraux*, pour re-

médier aux abus qui s'étoient gliſſés dans l'adminiſtration des Finances; nous ne pouvons nous diſſimuler que tous les cahiers des Provinces ne demandaient qu'une réforme d'abus dans cette même adminiſtration, & non pas une *nouvelle Conſtitution*; que nous étions liés *par ſerment* de nous conformer *exactement* à ce que nous prescrivoient nos *mandats impératifs*, & que nous avons conſtamment trahi le vœu de nos commettants; qu'ils nous *ordonnoient* de conſerver la royauté & les prérogatives royales, & nous les avons *abolies*; l'herédité de la nobleſſe, & nous l'avons *anéantie*; la religion Catholique dans toute ſa pureté, & nous lui avons ſubſtitué les principes de ſectes qui en ſont les ennemis; les *propriétés* du Clérgé, & nous les avons envahies & diſſipées; les loix fondamentales du Royaume, & nous les avons ſapées juſqu'à leurs fondements; les propriétés enfin, & nous les avons ſacrifiées au *prétendu bien général.*

Nous ſentons que les ferments que nous avons arrachés par la force, poſtérieurs & abſolument oppoſés aux principes de celui que nous avons *ſolennellement* abjurés, doivent

être *nuls* : Nous ſentons que le caractère d'inviolabilité que nous avons ursurpé, devient illusoire & nul, puiſque le motif qui nous a engagés à nous en revétir, n'eſt fondé que ſur le parjure: Nous reconnoiſſons comme principe inconteſtable que nous n'étions que les repréſentans de la Nation, & que nous n'avions aucuns pouvoirs pour lui donner des loix nouvelles : que nous avons été convoqués uniquement pour une reforme d'abus, & non pour opérer une révolution : Que ne pouvant apporter enfin aucune preuve ſolide de l'acquieſcement volontaire, & de l'universalité du peuple Français au titre d'*Aſſemblée Nationale conſtituante* que nous nous ſommes arrogés ſans aucuns pouvoirs ni ſans aucuns mandats, nous n'avons d'autres preuves de ſon conſentement, que les adreſſes de félicitations des clubs, aſſociations de factieux ignorants, répandues dans toute l'étendue du royaume, qui, avec la prétention de repréſenter le peuple, calomnient ſes intentions; que l'on doit enfin en appeller, non pas *à la Nation armée & en délire*, mais *à la Nation preſſante*, ſur une conſtution dont les principes ſont réellement républicains, & par cela ſeul in-

compatibles avec ſa tranquilité civile & ſon exiſtence politique, ſon bonheur, ſon repos, ſa religion, & les principes du *ſens commun.*

Notre franchiſe étonnera, dans le premier moment certains esprits, qui ne pouvoient nous ſupposer un retour à la raison; mais le voile du preſtige & de l'erreur eſt tombé, la volonté à repris ſur nous ſon empire irréſiſtible : les hommes peuvent bien la méconnoître, mais ils reviennent tôt ou tard à ses principes ſacrés & invariables. Il n'eſt que trop vrai que les circonſtances ſeules ont autoriſé les excès auxquels nous nous ſommes portés; que le peuple français, bien loin de les reprimer, a paru les adopter avec un enthouſiaſme & un délire qui n'étoit comparable qu'à notre audace : Que fort de ſon conſentement apparent, animés du deſir d'innovation, d'orgueil & d'intérêt particulier, auquel nous avons ſacrifié l'intérêt général, la révolution françaiſe n'eſt dans le fait que l'œuvre d'un petit nombre de chefs ambitieux donc nous n'étions que les inſtrumens paſſifs, & dont, nous avons favoriſé, (ſous le masque d'amis & de protecteurs de la liberté du peuple,) les hautes & criminelles prétentions, puiſqu'elles tendoient à élever

dans la France une *autorité illégitime* ; à subſtituer à la puiſſance royale, l'autorité d'un ſénat, qui ſous les fauſſes couleurs de la liberté eût anéanti la liberté ; en ne laiſſant enfin exiſter le gouvernement monarchique que dans nos décrets. François ! pour vous convaincre de toutes les vérités que nous vous annonçons, conſidérez que nous n'avons jamais commis un ſeul excès, ſans avoir dabord provoqué la fureur populaire contre les victimes innocentes dont nous envahiſſions les propriétés, & que nous vous repréſentions ſous les couleurs les plus odieuſes, afin de pouvoir ſans crainte, nous enrichir de leurs dépouilles ? Que l'expérience nous ayant prouvé qu'il n'exiſte plus ni conventions, ni traités pour une nation *qui veut devenir licentieuſe*, alors, fiers de nos ſuccès, nous avons eû la coupable croyance de les ſuppoſer légitimes ? Qu'il eſt venu un tems enfin, où nous avons été forcés de réprimer en vous l'yvreſſe du délire qu'il nous a plu de décorer du beau nom de *patriotiſme*, mais qu'il n'eſt dans le fait, que la ſuite néceſſaire & inévitable de la licence & de l'anarchie. Nous reconnoiſſons hautement que les loix de la vérité & de la raiſon ne doivent pas

être écrites en caractéres de ſang; que leurs baſes ne doivent pas être fondées ſur des crimes ; que l'on ne doit pas invoquer la liberté en lui immolant des victimes humaines; mais qu'elles doivent être établies ſur les régles invariables de la juſtice & de l'équité.

Le manteau d'inviolabilité dont nous nous ſommes couverts, ne peut nous diſpenſer d'une comptabilité que la nation à le droit incontestable d'exiger de nous, et que nous ne pouvons éluder, car il ſerait abſurde de dire que le *particulier* ne ſoit pas reſponſable de ſa *geſtion* à ſon *mandataire* : Nous reconnoiſſons qu'une *nation entiere* a des pouvoirs plus étendus que ſes *repréſentans* ; qu'elle ne peut ſe lier, par un ferment, de maintenir une conſtitution dont elle ne connoît ni l'enſemble ni les effets, uniquement fondée ſur une théorie dont les principes ſont inexécutables en pratique, par l'impoſſibilité de changer les mœurs & le caractére d'un peuple, avec autant de facilité que nous en avons éprouvé à détruire tous les reſſorts du gouvernement : Que l'enthouſiaſme de cette liberté chimérique que nous avons introduit dans le Royaume, ne peut exiſter dans un état monarchique, où les ſujets,

pour leur propre bonheur, doivent renoncer à l'exercice de la ſouveraineté, ſinon la monarchie eſt détruite; que la ſuite naturelle & inévitable de la ſouveraineté entre les mains du peuple & uniquement exercée par ses délégués, ſeroit la diſſolution totale du royaume ſur les ruines duquel s'éleveroient des *lambeaux* de république. Nous oſons prédire, que dans le cas où le peuple Français perſiſteroit à ne pas abjurer ſolemnellement ainſi que nous, l'erreur dans laquelle il eſt plongé, il ne ceſſera de ſubſtituer la licence à une autorité légitime. Il rêvera la liberté, en ſe proſtituant ſans ceſſe à tous les excès de l'anarchie; il m'éconnoîtra l'autorité royale qu'il confondra avec le pouvoir arbitraire, & la tyrannie du gouvernement populaire auquel il ſera livré, sera la plus cruelle & la plus dangéreuſe de toutes. La ſuite ordinaire du retour de l'ordre dans un état qui a été déchiré par les guerres civiles & livré à toutes les horreurs de l'anarchie, en une punition éclatante des factieux qui ont égaré le peuple, et qui ſont infiniment plus coupables que lui: on déploye ſur eux toute la rigueur des loix, & après avoir été les idoles, ils deviennent les premières victimes d'un peuple juſtement irrité.

Selon les principes de la nouvelle conſtitution Françaiſe, [dont nous ſentons toutes les erreurs,] le roi *de France* eſt plutôt un *ſimple magiſtrat*, un *fonctionnaire public*, que le ſouverain d'une monarchie, puiſque nous avons établi par la loi des cas de déchéance, & que pour le bonheur des ſujets il ne doit pas en exiſter ; nous avons conſidéré la nobleſſe comme un corps, dont l'origine & les droits ne ſont fondés que ſur des abus, & dont l'exiſtence choque les principes de l'égalité chimérique que nous avons voulu établir ; les principes ſacrés de la religion catholique comme *des préjugés* dont *la moderne philosophie* a fait ſentir toutes les erreurs ; les miniſtres des autels comme des êtres *vicieux* & *inutiles* à l'état ; les biens du clergé comme des propriétés usurpées ; les parlements comme des pouvoirs atbitraires et jouiſſant de prérogatives incompatibles avec les principes d'une *conſtitution libre ;* enfin les fortunes particulières devant être ſacrifiées au *prétendu* bien général.

Il est fâcheux de ſe livrer à des erreurs : c'eſt le ſort de l'humanité : il eſt peut-être plus glorieux d'en convenir & de chercher à les réparer, que de n'en avoir pas commis : nous con-

venons donc à la face de la Nation, de l'Europe, de l'Univers entier, que des principes uniquement fondés ſur le *droit de nature*, ne peuvent convenir à une Nation qui, dans *l'ordre social*, a joui pendant plusieurs ſiécles d'une ſplendeur & d'une ſtabilité que tout ſembloit devoir maintenir; que les principes de la *liberté naturelle* ne peuvent ſervir de baſe ſtable à notre nouvelle institution politique, parcequ'il eſt impoſſible de changer *le caractère*, *les mœurs* & *le génie* d'une Nation avec autant de facilité qu'on fait une *Conſtitution*; que les excès de la Révolution, allumés par les torches de la diſcorde, provoqués par l'ambition & la vengeance, ont fait frémir l'Europe entière, qui a conſidéré, dans un ſilence *morne*, le peuple le plus humain, métamorphoſé ſubitement en une *horde* d'hommes barbares & cruels; qu'il eſt indiſpenſable enfin, que la Nation n'ignore pas, & pour notre juſtification & pour ſes propres intérêts, que la *majeure* partie d'entre nous n'a paru adopter les principes de la nouvelle Constitution, que par des motifs *puiſſans de crainte*, *d'ignorance ou de mauvaiſe-ſoi*; que nos cœurs abjuroient un ſerment arraché par le ſpectacle d'un peuple

furieux & en délire qui entouroit sans cesse le lieu de nos séances, & qui nous dictoit impérieusement des Loix; que nous n'étions pas libres d'opiner selon *nos consciences* & *notre raison*, puisqu'à la moindre réflexion contraire aux Décrets, nous étions menacés d'une mort ignominieuse; qu'individuellement enfin, nous sommes les partisans des *vrais principes* de la Monarchie, qui peuvent, seuls, maintenir le Royaume dans l'état de majesté dont il a joui depuis tant de siècles & d'une manière si glorieuse; que pour maintenir dans toute sa force ces principes *sacrés* & *inviolables*, le Souverain *doit* avoir des *droits indépendants* des caprices d'un peuple bizarre & naturellement jaloux d'une autorité souveraine; que ces droits ont été établis par *l'universalité* du peuple *dans des tems de calme*, & que la prétention de *chercher à les abolir* dans des moments de troubles & de convulsions, est *nulle de droit*; qu'il est impossible de recueillir *librement* & *paisiblement* la voix du peuple, puisque des *sociétés turbulentes*, connues sous le nom de *Clubs*, ont intérêt à trahir les véritables intentions de la Nation, ne trouvant d'avan-

tage que dans le désordre & l'anarchie ; cessant de nous régler d'après le *jargon* d'une métaphysique dont les principes sont décidément inexécutables en pratique, nous considérons la Noblesse comme un pouvoir intermédiaire entre le peuple & le Monarque; pouvoir tellement *cohérent* aux principes de la Monarchie, qu'elle ne peut subsister sans lui, par la raison que s'il n'existoit que dans un seul *Ordre*, la forme du gouverment seroit *purement populaire*; que ses droits, ses prérogatives & son hérédité sont fondés sur un ordre de choses nécessité par les circonstances & auquel le peuple s'est volontairement soumis ; droits reposant d'ailleurs sous la sauve-garde sacrée des conventions & des traités que la Nation ne peut ni ne doit annuller ; que voici enfin la maxime fondamentale du gouvernement Monarchique : *point de Monarque sans Noblesse, point de Noblesse sans Monarque*, mais on aura une assemblée *populaire*, qui sous les apparences trompeuses de l'égalité, usurpera un pouvoir auquel rien ne pourra s'opposer; nous considérons la Religion comme le plus grand frein qu'on puisse mettre aux actions humaines ; indépendamment des principes divins de la nôtre, des Législatanrs, même

par politique, bien loin d'y porter aucune atteinte, auroient dû conſerver ſes *dogmes* dans toute leur pureté; nous conſidérons ses Miniſtres, comme des hommes vertueux & ſublimes, dont la conduite dans ces temps de troubles, a un caractère d'héroïsme & de courage que la Religion Catholique peut seule inspirer, & auxquels, ſous le ſpécieux prétexte de les remettre à leur état primitif, & pour pallier une usurpation criminelle & illégitime, nous avons fait eſſuyer une perſécution plus cruelle que celle des premiers ſiécles; nons conſidérons les Parlemens comme la barrière la plus puiſſante à oppoſer aux entrepriſes du pouvoir arbitraire, & qui dans tous les temps ſe ſont plutôt montrés ſes ennemis que ſes partiſans; nous conſidérons enfin que nous avons ſacrifié toutes les fortunes particulières au *prétendu* bien général, & nous convenons que dans aucun cas le bien général ne peut être que l'on prive des particuliers de leurs biens, qu'on leur en retranche même une partie par une loi ou un réglement politique, car la loi civile, a dit un homme célèbre [1], eſt le *palladium* de la liberté.

---

[1] Le président Montesquieu.

Nous croirions donc manquer à Dieu, à l'Honneur, à la Nation, à nous-mêmes, si nous hésitions un seul instant à rendre publiqué, notre protestation à tous les actes illégitimes d'un Corps, qui, sans aucun droit, a cumulé tous les pouvoirs; qui n'a fondé ses prétentions que sur les événements amenés par un concours inoui de circonstances, mais que l'injustice ne sauroit jamais rendre légitimes; qui n'a établi son systême que sur le parjure, le délire & l'aveuglement, bases fragiles qui seront renversées par la raison, car elle a sur les hommes un empire irréfragable & indestructible; nous reconnoissons comme maxime fondamentale, que le peuple, dans une Monarchie, ne peut changer ses Loix & sa constitution saus le consentemeut *exprès de son Souverain*; qu'il ne peut avoir le droit d'annuller, par le prétendu motif de sa volonté suprême, tous les traités, tous les engagemens *obligatoires* & *accessoires* qui le lient volontairement *& qu'il a juré de maintenir.* La fidélité étant le fondement de la justice, l'on doit tenir inviolablement ce que l'on a promis; or, toute conduite opposée à ces principes sacrés, ne pouvant être fondée que sur une violation de

ces mêmes principes, il eſt bien évident que ce ſeroit le comble de l'erreur ſi nous perſiſtions à les approuver.

Français! connoiſſez votre Roi; il eſt bon & juſte & ne déſire que votre bonheur; ceſſez de méconnoître ſon autorité paternelle & légitime: c'eſt la ſeule qui puiſſe vous convenir, la ſeule qui puiſſe aſſurer votre tranquillité civile & votre exiſtence politique, & vous préſerver des maux incalculables du Gouvernement républicain. Ne le retenez plus captif au milieu de vous: un Roi de France doit être au milieu de ſon peuple comme un père au milieu de ſes enfants, & non comme un criminel raſſaſié d'opprobres & digne du dernier ſupplice; conſidérez ſa ſanction comme nulle & illégitime, puiſqu'elle a été extorquée par la force; conſidérez que le ferment qu'il a prêté *captif* eſt *diamétralement* oppoſé à celui qu'il a fait *librement* lors de son avènement au thrône; qu'il ſeroit reſponſable à *Dieu* & *à la poſtérité* d'un auſſi affreux parjure, ſi ſon cœur ne le déſavoue; conſidérez enfin qu'il n'a pû accepter volontairement une Conſtitution qui lui prouve continuellement ce qu'il n'est pas, ce qu'il doit être; mais non-ſeulement vous

n'avez pas eu le droit d'exiger ce ſerment, mais il auroit dû vous faire le reproche bien mieux fondé d'avoir commencé par trahir les vôtres pour le forcer à abjurer le ſien.

Ce ſeroit donc pour nous une gloire immortelle de vous ramener aux principes ſacrés de la juſtice & de l'équité ; mais il eſt de notre devoir de vous prévenir, que si vous perſiſtez dans un égarement auſſi criminel que coupable, la discorde & les horreurs d'une guerre civile feront de la France entière un théâtre de carnage & de déſolation ; vous vous avilirez à jamais en croyant vous élever ; dans les convulſions qu'éprouvera le Gouvernement ébranlé juſques dans ſes fondemens, des factieux prendront les rênes de l'Etat pour favoriſer les projets du *principal agent* de la Révolution ; la vengeance de l'Europe conjurée contre vous, s'appéſentira ſur vos têtes, & vous vous apercevrez, mais trop tard, que la philoſophie moderne eſt établie ſur des maximes pernicieuſes & anti-ſociales, puiſqu'elle eſt ennemie de la Religion, de la Monarchie & de tous les principes qui ſont la baſe du bonheur ſocial. Voici quel doit être déſormais votre cri de ralliement : *notre Religion, notre Roi, nos Loix.*